



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 15

Réunion du : 14 avril 2026

Lieu : YERVILLE

Présidence : M. Jean Claude LEROY.

Membres présents : Mmes Karima CHERKAOUI, Laetitia HANOUEY, MM Régis BETHENCOURT, Nourredine BOUCLAGHEM, Mickaël BUNEL, Philippe DAJON, Madani FERHATI, Antoine LOUET, Denis PREVEL.

Assistent à la réunion : Mme Annaëlle VIVET, M. Paul MAISON.

Membres excusés : Nourredine BOUCLAGHEM, Laurent DURECU, Issa COULIBALY

Membres non excusés : Mme Charlotte CANU, MM Alexis BELHACHE, Patrick COQUELET, Issa COULIBALY.

Ordre du jour :

- Civilités.
- Approbation du Procès-Verbal
- Désignation du site pour les finales départementales
- Point financier
- Point sur le parc automobile du District
- Dispositif de subvention : Conseiller en développement associatif
- Ressources Humaines : Suivi des contrats d'alternance.
- Évolution des services numériques
- Élection d'un membre du CODIR pour appel.
- Fonctionnement des commissions.
- Mis à jour des statuts du DFSM
- Calendrier et dates clés à venir

Civilités.

Condoléances :



M. Jean Claude LEROY, présente, au nom du District de Football de Seine Maritime et de son Comité de Direction ses condoléances à la famille pour le décès de :

- Mme Irène LERAY, épouse de M. Patrick LERAY arbitre et observateur du district

Approbation du procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation des membres :

Le procès-verbal n° 14 de la réunion du 16 février 2026 paru le 25 février 2026.

En l'absence d'observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Désignation du site pour les finales départementales

Le District de Football de Seine-Maritime a étudié deux candidatures pour l'accueil des prochaines finales départementales :

- La commune de Yerville ;
- La commune de Cléon.

Avant de procéder au scrutin, un rappel rigoureux des critères du cahier des charges a été effectué. Il a été constaté que le complexe Ostermeyer de Cléon ne répondait pas à l'intégralité des exigences techniques requises.

Les membres du comité Directeur retiennent, le site de **Yerville** pour l'organisation des finales.

Point financier

M. Régis BETHENCOURT présente la situation financière :

Les recettes de mars 2026 se sont élevées à 119179€ et se décomposent ainsi : versement des clubs 21376, ligue de Normandie, acompte sur licence 79404, déblocage partiel de prêt pour paiement des travaux à la gare : 8531, et encaissement divers dont services civiques pour 9868.

Les dépenses se sont élevées à 86272 dont 10 238€ de règlement d'une facture de travaux à la gare. Les principales dépenses sont les salaires nets pour 21 000, les charges sociales pour 19000,



les frais de déplacements des commissions pour 11 000 et les remboursements d'emprunt pour 9000.

Compte tenu du solde disponible au 1er mars d'un montant de 51071, le solde bancaire au 31 mars s'élève à 83978 : $51071 + 119179 - 86272$.

Le solde de 84 000 nous permet à peine de faire face aux dépenses courantes du mois d'avril. Toutefois nous disposons de 160 000 € sur le livret, somme mise en réserve afin de pallier à des difficultés de trésorerie passagères.

A noter par ailleurs que la Ligue n'a toujours pas versé le moindre euro de subvention. Habituellement, cette dernière qui est d'un montant global de 75 000€ est versé en 3 fois 25 000€ en octobre, 25 000 en février et le solde en juillet. La ligue devrait également régler d'ici fin juin ou juillet le solde sur licence, soit environ 41000. Au total la Ligue nous est redevable d'environ 116000€.

Point sur le parc automobile du District

Un groupe de travail dédié au suivi régulier de l'utilisation des véhicules de service a été constitué. Il est composé de :

- Mme Karima Cherkaoui (Membre du Comité Directeur) ;
- M. Laurent Durécu (Membre du Comité Directeur) ;
- Mme Annaëlle Vivet (Directrice).

La Directrice a présenté les outils de gestion actuellement en vigueur, notamment la charte d'utilisation des véhicules et le tableau de suivi de flotte.

Par ailleurs, le Comité a examiné l'opportunité d'acquérir un nouveau véhicule pour remplacer un modèle CITAN. Ce dernier, limité à 3 places, ne permet pas d'assurer le transport simultané des 4 salariés entre la gare d'Yvetot et le siège du DFSM.

Conseiller en développement associatif

La FFF a lancé un projet de subvention pour le poste de « Conseiller en développement associatif ». Le Comité Directeur a débattu de l'intérêt de solliciter cette aide fédérale pour le territoire.



Compte tenu de la situation financière actuelle du District, et malgré le projet de subvention de la FFF pour ce poste, les membres du comité Directeur ne peuvent donner une suite favorable à ce projet, compte tenu de la situation financière actuelle.

Ressources Humaines : Suivi des contrats d'alternance

Le contrat de l'alternant actuellement en poste au sein de l'équipe salariée prendra fin le 1er septembre 2026. Afin d'anticiper la saison prochaine, le Trésorier a été sollicité pour budgétiser le financement d'un éventuel renouvellement de ce poste en alternance, sous réserve des capacités financières du District.

Évolution des services numériques

Dans le cadre de la modernisation des outils de la Fédération Française de Football (FFF), une nouvelle interface d'affichage des compétitions est désormais déployée. Cette mise à jour sera prochainement effective sur le site internet du District de Seine-Maritime

Élection d'un membre du CODIR pour interjeter appel.

M Antoine LOUET a été élu à l'unanimité.

Fonctionnement des Commissions

Sur proposition de M. DEMARE Gérard, Président de la Commission Départementale d'Appel de nommer :

M. GOODE Pierre, membre de la Commission Départementale d'Appel :

Les membres du Comité de Directeur valide cette proposition à l'unanimité des présents.

Sur proposition de M. DAJON Philippe, Président de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux de nommer :

M. LEFEVRE Vincent, membre de la Commission Départementale des Règlements et contentieux :

Les membres du Comité de Directeur valide cette proposition à l'unanimité des présents.

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



Mis à jour des statuts du DFSM

Faisant suite au changement de siège voté par les délégués des clubs lors de l'assemblée Générale du 10 décembre 2025, l'article 5 des statuts est mis à jour à savoir :

Article 5 Siège social

Le siège social du District est fixé à **Yerville (76760), 240 rue Notre-Dame de Pontmain**. Il doit être situé sur le territoire du District et peut être transféré en tout autre lieu d'une même ville ou de la même intercommunalité par décision du Comité de Direction et dans une autre ville par décision de l'Assemblée Générale.

Calendrier et dates clés à venir

Le Comité a pris connaissance des prochaines échéances institutionnelles et événementielles :

- **Mercredi 22 avril** : Activation Orange au Havre.
- **Jeudi 23 avril** : Cérémonie de remise des labels FFF au siège du DFSM.
- **Samedi 30 mai** : Journée 100% Féminine (lieu restant à confirmer).

**Le Président du DFSM,
M. LEROY Jean Claude**

**Le Secrétaire Général du DFSM,
M. DAJON Philippe**